



THINK TANK EUROPÉEN *POUR LA SOLIDARITÉ*

---

WORKING PAPER

SÉRIE : DÉVELOPPEMENT DURABLE TERRITORIAL  
ET POLITIQUE DE LA VILLE

---

LA VILLE DE 7 À 77 ANS,  
OU L'INTERGÉNÉRATIONNEL APPLIQUÉ  
À LA GESTION DE L'ESPACE

CÉCILE MARQUETTE, JANVIER 2007

Think Tank Européen *Pour la Solidarité*  
Rue Coenraets, 66 – B – 1060 Bruxelles  
Tél. : + 32 2 535 06 63 / Fax : +32 2 539 13 04  
Email : [info@pourolsolidarite.be](mailto:info@pourolsolidarite.be) / [www.pourolsolidarite.be](http://www.pourolsolidarite.be)



Avec le soutien de la Direction générale de la Culture – Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente – Service de l'Éducation permanente du Ministère de la **Communauté française de Belgique**

Le Think tank européen **Pour la Solidarité** (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, **Pour la Solidarité** initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

**Pour la Solidarité** organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.

Think tank européen **Pour la Solidarité**

Rue Coenraets, 66 à 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63 – Fax : +32.2.539.13.04

[info@pourolsolidarite.be](mailto:info@pourolsolidarite.be)

[www.pourolsolidarite.be](http://www.pourolsolidarite.be)

## **Les Cahiers de la Solidarité**

Collection dirigée par **Denis Stokkink**

Séverine Karko, *Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives*, Série Développement durable territorial et politique de la ville, n°12, 2007.

Sophie Heine, *Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°11, 2007.

*La diversité dans tous ses états*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°10, 2007.

Francesca Petrella et Julien Harquel, *Libéralisation des services et secteur associatif*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°9, 2007

Annick Decourt et Fanny Gleize, *Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°8, 2006.

Éric Vidot, *La Reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ?*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°7, 2006.

Anne Plasman, *Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°6, 2006.

Sarah Van Doosselaere, *Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen. Une description générale des concepts*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°5, 2004.

Anne Plasman, *Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°4, 2004.

*Entreprenariat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°3, 2004.

*Relevé, analyse, évaluation et recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et en matière d'intégration des populations immigrées*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°2, 2004.

Anne Plasman, Dimitri Verdonck, *La Politique de cohabitation-intégration à Bruxelles*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°1, 2004.

## Introduction

Dans nos sociétés occidentales, nous observons aujourd'hui la coexistence de quatre voire cinq générations qui ont toutes des besoins sociaux différents.

Ces générations vivent côte à côte, se soutiennent parfois mais se rencontrent-elles encore ? Un aménagement du territoire et un partage de l'espace public orientés vers d'autres besoins que ceux de la vie active et productive permettraient-ils de favoriser ce « vivre ensemble » ?

Dans quelle mesure la prise en compte de la notion de temps des villes est un facteur d'une meilleure intégration des diverses tranches d'âges de la population citadine ?

### **I. Les politiques des temps de la ville, selon Jean-Yves Boulin, Sociologue CNRS et IRISES-Université Paris Dauphine<sup>1</sup>**

La réflexion sur le temps des villes, si elle prend en compte la question de l'intergénérationnel, ne se limite pas à cette notion, elle est beaucoup plus vaste.

#### 1.1. Pourquoi réfléchir en termes de temps et pourquoi cela peut-il donner lieu à des politiques ?

L'idée des politiques des temps de la ville est de rendre la cité habitable pour tous. La finalité de ces politiques est l'urbanité.

L'urbanité implique trois dimensions :

- La mixité et la cohésion sociale ;
- La conciliation ;
- La modernisation.

L'urbanité englobe la ville physique mais également son vécu.

---

1 IRISES : Institut de Recherches Interdisciplinaire en Sociologie, Économie et Science Politique

L'approche politique doit partir des nécessités de la vie quotidienne (qui engendrent une certaine organisation sociale) et prendre en compte les différentes catégories de population. Il faut donc :

- réfléchir aux horaires collectifs du fait des changements de rythmes temporels des différentes activités (point de vue quantitatif) ;
- réfléchir à une meilleure articulation des systèmes d'horaires du fait de la multiplicité des temps qui se recoupent (point de vue qualitatif) ;
- mettre l'accent sur l'accessibilité et l'innovation dans les services de la vie quotidienne.

Les pays scandinaves se sont beaucoup intéressés aux éléments de la vie quotidienne (par exemple les déplacements des personnes handicapées).

## 1.2. Les origines

Les origines des politiques des temps de la ville se trouvent en Italie. La première initiative date de 1986 où des parlementaires italiennes proposent un projet de loi intitulé « *Les femmes changent les temps* ». Le projet de loi propose une approche globale de la question du temps à plusieurs niveaux (institutionnel, procédural, ...). Il s'agit là d'une grande innovation.

En 1990, une loi de décentralisation permet aux maires d'harmoniser les horaires des services publics aux horaires des services privés.

Entre 1990 et 2000, les initiatives se développent dans toute l'Italie : Modène, Milan, Gênes, Rome, Catane, Bolzano, Venise. Le dialogue sociétal se développe afin de faire correspondre temps individuels et temps collectifs, architectures temporelles du territoire et rythmes des services publics et privés. Neuf régions ont par ailleurs mis en place des modalités de soutien financier aux municipalités s'engageant dans ces politiques.

En 2000, la loi Turco associe régulation de l'absence au travail (congé parental, congé formation) et la généralisation des politiques temporelles locales.

En 2004, la Région de Lombardie sort une nouvelle loi visant à concilier vie professionnelle et vie personnelle à travers la coordination et l'administration des temps urbains.

Ces initiatives se sont ensuite répandues dans une série de pays européens mais avec des modalités différentes selon les territoires.

- Italie, Allemagne, France, Espagne, Bristol (UK) et Finlande : actions inscrites dans la démarche de la collectivité territoriale ;
- Pays-Bas : action se déployant à partir de microprojets portés par une plus grande diversité d'acteurs publics, parapublics et privés. Mais il n'y a pas eu de recomposition à l'échelle territoriale.

### 1.3. La démarche / Les méthodes

Les bureaux du temps constituent une application de la politique des temps de la ville : ces bureaux sont constitués de quelques personnes, au sein des municipalités, cherchant à travailler ensemble sur la question de la gestion et de la coordination des temps. Les questions abordées peuvent, par exemple, toucher à la congestion urbaine : afin de limiter cette dernière, il importe de travailler sur les horaires des entreprises, des écoles et des familles. Cela implique donc une coordination de tous les services impliqués, un dialogue sociétal. C'est de cette manière qu'on va faire également de l'intergénérationnel.

Le dialogue sociétal et la démarche participative constituent une méthode de travail pour les politiques des temps de la ville. Ce dialogue pourra aussi impliquer d'autres acteurs pour les diagnostics et les solutions (associations d'usagers, mouvements de femmes, citoyens, ...).

La démarche doit par ailleurs partir d'une volonté politique (démarche descendante), mais également des besoins des usagers (démarche ascendante).

### 1.3. Les points d'application des politiques temporelles

Les politiques temporelles travaillent sur :

- les horaires des écoles (Crémone, Brême, Bolzano, Poitiers, Rennes, Saint Denis, Paris, etc.) ;

- les horaires des crèches et garderies d'enfants (Paris, Poitiers, Dordrecht, etc.) : développer des nouveaux systèmes de garde pour répondre aux nouveaux besoins ;
- les horaires des services publics et privés et leur coordination (Pays-Bas, Rome, Breme-Vegesack, Poitiers, etc.) ;
- les nouveaux services comme les guichets uniques et les banques du temps (Poitiers, Modène et en Italie en général, aux Pays-Bas, etc.) : un guichet unique a par exemple été mis sur pied deux semaines avant la rentrée des classes afin de réunir tous les services compétents en matière de scolarité en dehors des heures de bureau. En plus de faciliter la vie aux parents, ce type d'initiatives oblige les différents services à retravailler ensemble ;
- l'articulation entre temps de travail et temps hors-travail (Rennes, Pays-Bas, etc.) ;
- la sécurité dans les espaces publics (Brême) ;
- la transformation des aires de mobilité, droit à la mobilité, pactes pour la mobilité (favoriser le passage à un service à la mobilité et à l'accessibilité adapté aux systèmes d'activité des personnes et aux politiques urbaines du territoire) (Modène, Bolzano, Belfort, Gironde, etc.)
- la régénération/requalification/revitalisation urbaine (Pesaro) ;
- les nouveaux usages du temps (Barcelone).

#### 1.4. Portée sociale et culturelle des politiques temporelles

Les politiques temporelles intègrent les modifications des temps sociaux et de leur articulation (à travers une étude des pratiques et des besoins).

Les politiques temporelles initient de nouvelles pratiques qui correspondent aux mutations des modes de vie et des représentations des temps sociaux. À titre d'exemple, une bibliothèque hollandaise est maintenant ouverte le dimanche afin de permettre à tout le monde d'y avoir accès. Cette ouverture

dominicale a contribué à développer une nouvelle forme de lien social. À Crémone en Italie, le mercredi a été institué « la journée du vivre ensemble » : tous les services de la Ville sont ouverts et le mercredi devient une journée de rencontre de tous les habitants et de fête.

Les politiques participent donc aussi à la construction de nouveaux temps collectifs.

Les politiques temporelles participent de la construction d'espaces /temps polychromes fondés sur une mixité des fonctions et des usages et sur une multiplicité d'usagers. Ainsi en Allemagne, une gare qui était destinée uniquement à amener les travailleurs de leur maison au travail et inversement a été transformée en un espace à double fonction : salle d'exposition dans le hall de la gare et transports des voyageurs.

#### 1.6. Conclusions

De nouvelles politiques publiques sont nécessaires afin de contrer l'émergence des inégalités au regard des différents temps sociaux et de favoriser un nouvel équilibre entre études, travail, vie familiale, temps libre.

Ces politiques doivent être pensées pour l'ensemble des catégories (genre, âge, catégorie socioprofessionnelle, ethnie), elles remettent en cause les inégalités par âge, par ethnie... : elles passent par des notions telles que l'accessibilité, la mobilité, le droit à son propre temps.

Au plan normatif, cela implique le passage de la régulation de chaque temps social à une régulation portant sur l'articulation entre les temps sociaux et la coordination entre les systèmes d'horaires comme moyen de rendre la ville hospitalière et accessible pour tous.



## **II. Cas pratique : l'enquête : « comment conciliez-vous vie familiale et vie professionnelle ? » réalisée par la Ligue des familles**

L'enquête a été réalisée auprès des membres de la Ligue des Familles afin de savoir comment ces personnes conciliaient leurs différents temps de vie. Il convient de préciser qu'il existe un biais à cette étude dans la mesure où les membres de la Ligue des Familles ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la population belge.

Pourtant, il nous semble intéressant de présenter cette étude pour les pistes de réflexion qu'elle soulève.

### 2.1. Caractéristiques de l'échantillon

- 1256 questionnaires reçus ;
- 90% de répondantes ;
- Plutôt entre 30 et 44 ans pour les femmes (26.5% des répondantes), entre 34 et plus de 45 ans pour les hommes ;
- 85% de familles en couple ;
- Entre 1 et 3 enfants ;
- Études supérieures ou universitaires (taux important par rapport à la population de personnes ayant fait des études de ce niveau) ;
- Mères à temps partiel (54%) et pères à temps plein au travail.

L'enquête ne s'adressait qu'aux personnes ayant des enfants et qui travaillent.

### 2.2. Modes d'accueil des enfants

L'accueil idéal est perçu différemment en fonction de l'âge de l'enfant :

- Entre 0 et 1 an : un des parents ;

- Entre 1 et 2 ans : accueillante d'enfants ;
- Entre 2 et 3 ans : milieu collectif.

On observe un ordre croissant de socialisation des modes d'accueil. Les difficultés rencontrées liées au mode de garde sont les suivantes :

- pas d'accueil en cas de maladie ;
- horaires trop restreints (réticence à la garderie) ;
- fermeture pendant les vacances scolaires.

Les solutions à ce type de difficultés relèvent souvent de la débrouille (stages, grands-parents, ...), et ne représentent pas aux yeux des répondant(e)s la solution idéale.

### 2.3. Congés thématiques et crédit-temps

Relativement à l'information dont disposaient les salariés, il semble que soient bien connus : les congés de maternité, de paternité, de circonstances (mariage, décès,..). Par contre, sont mal connus : le congé parental, le crédit-temps, les congés pour soins palliatifs, ... Notons que les crédits-temps constituaient une nouvelle mesure à l'époque de l'enquête.

Relativement à leur appréciation, les congés de maternité ne prennent pas en compte des situations spécifiques (naissances multiples, prématurité, ...). Quant aux crédits-temps, ils sont trop courts et pas assez rémunérés.

### 2.4. Temps de travail

Par rapport au temps de travail, 28% des répondants étaient entièrement satisfaits de la conciliation travail/famille, surtout quand :

- il y avait plusieurs enfants ;
- les répondants avaient une fonction d'enseignant, de travailleurs à temps partiel ou de nuit ;
- les répondants vivaient en couple.

Les solutions proposées quant au temps de travail étaient :

- l'alignement sur les congés scolaires ;
- la flexibilité choisie du temps de travail ;
- le télétravail ;
- les services dans les entreprises (crèches, blanchisserie, ...).

## 2.5. Partage des tâches ménagères et parentales

65% des tâches ménagères sont assumées par les répondantes et 63% des tâches parentales (soins et éducation des enfants) en semaine (60% le WE).

Les répondantes assument 72% de la responsabilité des tâches ménagères et 67% des tâches parentales. Pourtant, on observe 75% de satisfaction !

## 2.6. Transports

76% des répondants se déplacent en voiture. Au niveau des alternatives, le vélo et les transports en commun sont plus souvent utilisés sans les enfants et sur le trajet domicile-travail. Avec les enfants, c'est la marche à pied qui prévaut.

La durée moyenne des trajets est de 25 minutes pour le domicile-lieu de travail, et de 35 minutes pour le domicile-école-lieu de travail.

## 2.7. Services

Les services les plus indispensables, selon les répondants au questionnaire, sont :

- la garde d'enfants en journée (61%) ;
- l'aide et les soins aux personnes âgées et/ou handicapées (57%) ;
- la garde d'enfants malades (48%).

Et les plus utilisés sont :

La ville de 7 à 77 ans, ou l'intergénérationnel appliqué à la gestion de l'espace

- le nettoyage de la maison (61%) ;
- la garde d'enfants en journée (44%) ;
- l'Entretien du linge (33%) ;
- la garde d'enfants malades (30%).

Le principal frein à l'utilisation des services est leur coût.

## 2.7. Administrations et commerces

Par rapport aux horaires des commerces, la satisfaction varie en fonction des horaires de travail des répondants. Sont satisfaits : les enseignants, les fonctionnaires, et les temps partiels. Sont insatisfaits : les indépendants et les temps plein.

En ce qui concerne les horaires des administrations, on constate 47% d'insatisfaits, surtout chez les indépendants et temps plein.

Les solutions proposées sont les ouvertures tardives, le midi et les services on-line.

## 2.8. Conclusions

Les objectifs qui découlent de cette enquête :

- protéger les usagers les plus faibles (mères de jeunes enfants, handicapés, enfants, femmes migrantes,...) ;
- tendre vers un meilleur équilibre entre les sphères privées, professionnelles et sociales comme prescripteurs de temps.

Quelques propositions pour la ville :

- au niveau institutionnel, mettre en place des : bureaux des temps, banques des temps, politiques de recherches universitaires, ... ;
- au niveau des actions, favoriser : le développement des services de proximité, la réorganisation des horaires des administrations,

l'adaptation des transports en commun aux circuits complexes des usagers, la revitalisation des centres, ...

### **III. La ville par le temps, l'approche de Luc Gwiazdzinski<sup>2</sup>**

L'approche temporelle a un sens pour ressourcer la ville. La ville est un lieu de frottement. Si on ne veut ni rencontre, ni bruit, ni échange, ni friction, il faut aller habiter ailleurs qu'en ville. La ville idéale n'existe pas. La ville est un lieu paradoxal.

L'évolution actuelle de la ville se marque par l'augmentation des tensions, des ségrégations, ...

Quelles sont les formes actuelles de la ville :

- ville en continu
- ville éclatée
- ville à plusieurs temps
- ville à la carte
- ville en mouvement (société de la mobilité)

Pour l'instant il n'y a pas de figure favorable à l'intergénérationnel.

Une autre question se pose, celle de la privatisation de l'espace public.

Les personnes qui habitent la ville sont à l'opposé de la pyramide des âges (jeunes et vieux) les autres travaillant. De plus, la vie en ville se construit de moins en moins en face à face, les habitants effectuent toujours les mêmes trajets en ville, ... les citoyens ont peu de lien entre eux.

Enfin, les espaces vécus sont différents en fonction des âges, des catégories socioprofessionnelles, ...

#### **3.1. Constat**

- Les temps s'accélèrent, les usagers ne maîtrisent plus leur temps ;
- La ville s'éclate ;
- L'économie grignote ;

---

• 2 Luc Gwiazdzinski est géographe, il travaille au Laboratoire Image et Ville, Université Louis Pasteur (ULP)/CNRS

- Les horaires de travail sont de plus en plus éclatés ;
- Il y a la ville qui dort et celle qui s’amuse ;
- Dans le quotidien, on passe tous dans la ville mais plus en même temps (cf les post-it qu’on colle dans la cuisine).

### 3.2. Obligation par rapport aux évolutions

Les évolutions des espaces urbains et de leur appropriation par les habitants nous conduisent à appréhender la ville selon deux notions :

- la transversalité ;
- Le décroissement.

### 3.3. Proposition : une approche transversale

Il est essentiel de changer de regard pour pouvoir parler du temps de la ville. Prenons l’exemple de Bruxelles. Cette capitale attire en journée et rejette le soir.

Une grosse part du travail des bureaux du temps est d’étudier ce qui est ouvert et à quelle heure. Cette cartographie permet de faire travailler les différents partenaires.

Si on privilégie une approche transversale, il est fondamental de porter un regard sur les pratiques, afin de bien identifier les besoins des usagers et d’adapter l’offre de services à ces besoins.

De plus, il apparaît qu’il existe très peu de lieux favorisant la création et le renforcement de liens intergénérationnels.

Or, dans un contexte urbain qui tend à isoler les citoyens, la création de ce type de lien peut être un élément positif dans une optique de redynamisation de la cité et dans la recherche d’un véritable sentiment de vivre ensemble.

## Conclusion

En guise de conclusion, nous évoquerons la question de l'accessibilité et plus particulièrement celle des lieux de vie.

Même s'il existe une volonté théorique et intellectuelle de renforcer l'intergénérationnel, on observe que les personnes âgées vivent souvent dans des endroits isolés (immeubles pour le troisième âge). Or il existe un concept d'habitation où les aînés peuvent vivre avec leur famille, mais dans une maison séparée, ce qui garantit une certaine indépendance et autonomie à chacun.

Les personnes âgées désirent de plus en plus rester indépendantes et continuer à vivre chez elles. Leur logement doit être accessible et il faut que les services auxquels ils doivent recourir soient à proximité de leur logement (magasins, pharmacies...). En Finlande, les sociétés de construction achètent des quartiers dans le centre des villes pour y construire des appartements car c'est là que se situent les services nécessaires. La ville est le lieu idéal pour que les gens âgés puissent rester chez eux.

Comment rendre cette ville accessible ? En faisant travailler ensemble le secteur de la construction et les architectes proposant de nouveaux concepts d'habitations. Ces nouveaux concepts, pensés aux USA ou dans les pays scandinaves, prennent tout simplement en compte les fonctionnalités d'un lieu.

Bruxelles, par exemple, n'est pas une ville adaptée aux handicapés : bordures trop hautes, voitures sur les trottoirs,... Remarquons que cette inaccessibilité n'est pas limitée aux handicapés, elle concerne également les parents avec des poussettes, les cyclistes, ... À titre d'information, la seule ville entièrement accessible est Disneyland Paris.

Aujourd'hui, l'enjeu majeur de l'accessibilité est de faire prendre en considération par les politiques les points de vue des handicapés et des personnes âgées. Ce n'est qu'en tenant compte des besoins spécifiques de ces populations qu'on établira des plans d'accessibilité réellement efficaces.